

Pour les classes 1887 à 1921, on a procédé à une indexation fine sur la situation personnelle des conscrits : nom, prénoms, date de naissance, lieu de naissance, lieu de résidence, profession, niveau d'instruction ont ainsi été relevés. Seules les informations relatives au décès n'ont pas été indexés, car plus délicates à repérer et à authentifier.

Chaque conscrit présentant un feuillet matricule, qu'il ait été admis "bon pour le service" ou "exempté", "ajourné", "rayé" pour inscription dans une autre subdivision, est présent dans cette base de données. N'ont pas été retenus les registres des volontaires et des réservistes des années 1916 à 1919 : leur fiche matricule se retrouvera en effet dans le registre de la classe à laquelle ils appartiennent.

Malgré tout le sérieux et la vigilance qui ont guidé cette indexation, cette-dernière est perfectible. En effet, nombre d'erreurs ont été commises au moment de l'enregistrement des informations : écritures multiples de certains noms -parfois corrigées ou juste signalées-, ou associations hasardeuses entre les communes et les départements de rattachement. Nos opérations de contrôle ont ciblé les patronymes et les localités du Tarn-et-Garonne ou des départements limitrophes.

A savoir : les communes et les départements sont indexés selon leur appellation actuelle.

